

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2018 COMPTE RENDU

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 21 septembre 2018, se sont réunis en Salle du Conseil Municipal **Xavier PIDOUX DE LA MADUERE** sise au 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge de leur séance le jeudi 27 septembre 2018 sous la présidence de Monsieur Perrimond, Maire (séance ouverte à 20 h 42).

**Présents** : M. PERRIMOND, Mme POMMEREAU, M. SAINT-PIERRE, Mme FALGUIERES, M. GODRON, Mme HURIEZ, M. NASSE, Mme MOUREY, M. RIONDET, Mme BAUSTIER-COSTA, M. MOREAU, Mme ERFAN, Mme CATULESCO, M. DELANNOY, Mme ROZENBERG, Mme GUIBLIN, Mme BOURG, M. GOMEZ, M. MONTEIRO, M. DEZETTER, M. JADOT, M. REDA, M. CHAUFOUR, M. SALVI, Mme MOUTTE, Mme BENAILL.

**Absents représentés** : Mme GUINOT-MICHELET représentée par M. REDA, M. LEFFRAY représenté par M. PERRIMOND, Mme CLERC représentée par M. CHAUFOUR.

**Absents non représentés** : M. PERROT, M. CARBRIAND, M. GUERRAND, Mme MORO-CHARKI.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	26
Votants	29

- Secrétaire de séance : - Robin REDA -

### Points divers

**Monsieur Le Maire**, après avoir procédé à l'appel des présents,

- Demande l'inscription, aux dixième et onzième rangs de l'ordre du jour, des délibérations suivantes :
  - Opération 1/3 rue Wurtz - 6 rue Hoche : cession complémentaire d'un volume en sous-sol
  - Contrat de location à long terme pour 44 emplacements de stationnement situés dans le parc public Condorcet au bénéfice de la société ARKADEA
- Informe de la modification de la délibération inscrite au cinquième rang de l'ordre du jour, portant Groupement de commande pour la fourniture de carburant et fuel, suite au retrait des villes du Kremlin-Bicêtre et de L'Haÿ-les-Roses

**Le Conseil Municipal, à la majorité (28 POUR, 1 CONTRE : P. SALVI), approuve la modification de l'ordre du jour).**

- a) Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 21 juin 2018 est approuvé à l'UNANIMITE.
- b) Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par M. le Maire (du 18 avril au 4 septembre 2018).

Date	Objet	Montant	Date d'enregistrement Sous-préfecture de Palaiseau	Service	Signataire
02/05/2018	Convention de prestation de service passée avec le Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière 2018 pour le « permis cycliste »	-	28/05/2018	Education-Jeunesse	Le Maire

02/05/2018	Convention de prestation de service passée avec le Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière 2018 pour le « critérium du jeune conducteur »	-	28/05/2018	Education-Jeunesse	Le Maire
03/05/2018	Avenant n° 4 au Marché n° 2014/013J - Exploitation et gestion des installations thermiques des bâtiments communaux	Montant (moins-value) de - 25 209,40 € TTC Nouveau montant du marché : 433 515 € TTC	23/05/2018	Marchés publics	Le Maire
07/05/2018	Contrat de prestation passée entre l'association « Savoir Apprendre » et la Commune de Juvisy-sur-Orge pour l'animation d'ateliers « Macadam Safari » à destination des élèves de Grande Section du Groupe Scolaire T. Ungerer en juin 2018	270 € TTC	17/05/2018	Education-Jeunesse	Le Maire
14/05/2018	Modification de la régie d'avances matériel informatique, frais de mission de transport des élus et des agents en formation	-	04/06/2018	Juridique	Le Maire
15/05/2018	Convention d'occupation précaire d'un logement communal sis 12 rue Monttessuy à Juvisy-sur-Orge	Loyer : 279 €/mois Charges : 65 €/mois	29/05/2018	Juridique	Le Maire
15/05/2018	Convention bilatérale simplifiée de formation professionnelle continue	2 364 € TTC	24/05/2018	DRHJMAP	Le Maire
15/05/2018	Convention d'occupation précaire d'un logement communal sis 12 rue Monttessuy à Juvisy-sur-Orge	Loyer : 280 €/mois Charges : 38 €/mois	24/05/2018	Juridique	Le Maire
16/05/2018	Travaux de construction de la Maison de quartier Albert Sarraut. Mission CSPS, catégorie 2 - Signature du contrat avec la société C2I IMMOBILIER	8 217,00 € HT 9 860,40 € TTC	23/05/2018	DPVDU	Le Maire
24/05/2018	Marché n°18-10-013-014 - Prestations funéraires pour la Ville de Juvisy-sur-Orge	Montant maximum Lot 1 : 15 000 € HT Lot 2 : 10 000 € HT	24/05/2018	Marchés publics	Le Maire
24/05/2018	Contrat d'entretien et de maintenance de trois courts de tennis à la Ville de Juvisy-sur-Orge. Signature du contrat avec la Société SANDMASTER GmbH.	5 878,00 € HT 7 053,60 € TTC	05/06/2018	DPVDU	Le Maire
24/05/2018	Mission de contrôle technique constructif relative au projet de construction de la maison de quartier Albert Sarraut. Signature du contrat avec la société DEKRA.	7 820,00 € HT 9 384,00 € TTC	05/06/2018	DPVDU	Le Maire
24/05/2018	Marché n°18 10 017 - Fourniture et pose d'un bâtiment modulaire préfabriqué (hors génie civil) au groupe scolaire Jean Jaurès.	200 250,38 € HT	31/05/2018	Marchés publics	Le Maire
24/05/2018	Marché n°18 10 018 - Fourniture et pose d'un bâtiment modulaire préfabriqué (hors génie civil) au groupe scolaire Saint-Exupéry.	192 734,99 € HT	31/05/2018	Marchés publics	Le Maire
25/05/2018	Marché n°18 10 009 - Fourniture et plantation d'arbres (arbres feuillus, conifères)	Montant maximum annuel : 35 000 € HT	31/05/2018	Marchés publics	Le Maire
28/05/2018	Avenant n°1 à la convention relative au contrat de location par la ville de Juvisy d'un système LAPI-VAO fixe de contrôle d'une voie réservée communale. Convention avec la Société Agence Française de Sécurisation des Réseaux Routiers (AFS2R).	-	05/06/2018	DPVDU	Le Maire
29/05/2018	Convention de partenariat dispositif aide aux vacances enfants locale - AVEL 2018	-	12/06/2018	Education-Jeunesse	Le Maire

31/05/2018	Avenant n°1 au Marché 18 10 002 - Organisation des séjours d'été 2018 - Lot 1 : séjours multi-activités à la montagne à destination des enfants de 6 à 11 ans	-	11/06/2018	Marchés publics	Le Maire
01/06/2018	Contrat de prestations entre la Ville de Juvisy-sur-Orge et la SARL « SESAME » pour une prestation musicale dans le cadre de la fête de quartier Plateau le 23 juin 2018	1 000 € TTC	15/06/2018	Vie Locale	Le Maire
07/06/2018	Convention de partenariat entre la Ville de Juvisy-sur-Orge et l'association « Sol de Cuba » dans le cadre de la manifestation « Terrasses d'été » le vendredi 15 juin 2018	3 000 € TTC	12/06/2018	Vie Locale	Le Maire
07/06/2018	Contrat pour externaliser l'analyse et le suivi des factures de fluides, grâce à un logiciel de management de l'énergie (Energy Management System EMS). Signature du contrat avec la société GreenAlternative	1 938,00 € HT 2 325,60 € TTC	05/06/2018	DPVDU	Le Maire
08/06/2018	Contrat d'assurance « Multirisque habitation » avec la Compagnie d'Assurances et de Réassurances du Niger (CAREN) pour la Maison de l'Amitié à Tillabéri (Niger)	703,42 € TTC	15/06/2018	Juridique	Le Maire
08/06/2018	Convention d'honoraires - Désignation du cabinet AARPI Oppidum avocats pour défendre les intérêts de la Commune devant le Tribunal Administratif de Versailles	2 720 € HT	15/06/2018	Juridique	Le Maire
08/06/2018	Signature d'un contrat de service pour une prestation avec la Société CIRRA concernant l'achat et la maintenance d'un Terminal de Paiement Électronique (TPE)	Achat matériel : 442 € HT Maintenance : 139 € HT/an	18/06/2018	Population	Le Maire
11/06/2018	Convention d'occupation précaire d'un logement communal sis 12 rue Monttessuy à Juvisy-sur-Orge	Loyer : 280 €/mois Charges : 38 €/mois	15/06/2018	Juridique	Le Maire
11/06/2018	Conventions d'occupation précaire de logements communaux sis 5 rue Petit à Juvisy-sur-Orge	-	15/06/2018	Juridique	Le Maire
11/06/2018	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Juvisy-sur-Orge et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Juvisy-sur-Orge - Logement sis 5 rue Petit à Juvisy-sur-Orge (immeuble collectif Jaurès)	Loyer : 825 € / trimestre Charges : 396 € / trimestre	15/06/2018	Juridique	Le Maire
11/06/2018	Convention d'occupation précaire d'un logement communal sis 6 rue Piver (Espace Tocqueville) à Juvisy-sur-Orge	Loyer : 100 €/mois Charges : 135 €/mois	15/06/2018	Juridique	Le Maire
15/06/2018	Modification de la régie de recettes « Enfance »	-	12/07/2018	Population	Le Maire
18/06/2018	Marché n° 18 10 019 - Déconstruction et désamiantage de la Maison de Quartier Albert Sarraut à Juvisy-sur-Orge	51 100 € HT	25/06/2018	Marchés publics	Le Maire
19/06/2018	Convention pour les retraits de véhicules abandonnés et en mauvais stationnement sur la Commune	-	26/07/2018	Police Municipale	Le Maire
19/06/2018	Marché n° 18 10 022 : rénovation du sol sportif des salles Buchet et Chauvron au gymnase Ladoumègue de Juvisy-sur-Orge	83 928 € HT 100 713,60 € TTC	22/06/2018	Marchés publics	Le Maire

20/06/2018	Convention de partenariat portant sur l'organisation d'une prestation musicale dans le cadre de la Fête de Quartier Plateau du samedi 23 juin 2018	800 €TTC	25/06/2018	Vie Locale	Le Maire
20/06/2018	Marché n° 18 10 020 - Lot n° 1 Acquisition de matériels pour l'ouverture d'un self non linéaire pour l'école élémentaire Jean Jaurès	39 368 €HT	22/06/2018	Marchés publics	Le Maire
20/06/2018	Marché n° 18 10 021 - Lot n° 2 Renouvellement de matériels pour les cuisines et offices de la ville de Juvisy-sur-Orge	5 617,44 €HT	22/06/2018	Marchés publics	Le Maire
21/06/2018	Avenant n° 7 au marché 2015/018J « Prestations de nettoyage », lot n° 1 - Prestations de nettoyage des locaux de la ville de Juvisy-sur-Orge	-	23/06/2018	Marchés publics	Le Maire
21/06/2018	Marché n° 18 10 015 - Lot n° 1 : Prestations de désherbage des équipements et du patrimoine de la Commune (cimetières, équipements sportifs, structures d'accueil enfance, patrimoine)	Montant maximum annuel : 10 000 €HT	28/06/2018	Marchés publics	Le Maire
21/06/2018	Marché n° 18 10 016 - Lot n° 2 : Prestations de désherbage des espaces publics (voiries, parkings, trottoirs)	Montant maximum annuel : 50 000 €HT	28/06/2018	Marchés publics	Le Maire
21/06/2018	Convention de partenariat de formation professionnelle territorialisée 2018-2020 avec le CNFPT	-	25/06/2018	DRHJMAP	Le Maire
22/06/2018	Modification de la régie de recettes « horodateurs »	-	12/07/2018	DRHJMAP	Le Maire
26/06/2018	Convention de location - Locaux sis 39 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge en faveur de la S.A.R.L. DA MATTEO	Loyer : 800 €/mois	03/07/2018	Juridique	Le Maire
29/06/2018	Marché 18 10 001 : Confection et la livraison des repas en liaison froide et des goûters pour le service Petite Enfance de Juvisy-sur-Orge	Sans montant minimum / maximum	05/07/2018	Marchés publics	Le Maire
29/06/2018	Contrat de prestation entre la ville de Juvisy-sur-Orge et le cabinet « ATTITUDES URBAINES » pour la réalisation d'une étude de prospective scolaire sur la ville de Juvisy	24 390 €TTC	02/07/2018	DGS	Le Maire
29/06/2018	Vérification forfaitaire des extincteurs jusqu'au 31/12/ 2018. Contrat signé avec la Société SICLI.	3 858,15 €HT 4 629,78 €TTC	09/07/2018	DPVDU	Le Maire
02/07/2018	Avenant n° 1 au Marché 16 10 027 - Marché public de services sociaux pour l'animation collective jeunesse pour les plus de 15 ans	87 340,09 €HT	10/07/2018	Marchés publics	Le Maire
02/07/2018	Conventions de formation	5 250 €TTC	05/07/2018	DRHJMAP	Le Maire
03/07/2018	Surveillance des légionnelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux recevant du public. Conclusion du marché avec la société Laboratoire SGS France.	847 €HT 1 016 €TTC	16/07/2018	DPVDU	Le Maire

03/07/2018	Utilisation d'une AMO pour l'aide au renouvellement d'un marché d'exploitation de chaufferies par le groupement de commande du SIGEIF	4 565 €HT 5 478 €TTC	16/07/2018	DPVDU	Le Maire
04/07/2018	Convention de location de locaux sis 26 avenue Gounod à Juvisy-sur-Orge (Maison Gounod), en faveur de l'Ecole Privée de Formation Musicale	Loyer : 566 €/mois Charges : 150 €/mois	09/07/2018	Juridique	Le Maire
09/07/2018	Avenant n° 2 au Marché 18 10 002 - Organisation des séjours d'été 2018 pour la ville de Juvisy-sur-Orge	Montant maximum 27 985 €TTC	16/07/2018	Marchés publics	Le Maire
10/07/2018	Signature d'un contrat de droit d'accès au progiciel INVISEO avec la société Finance Active	6 967,22 €TTC pour l'année 2018	16/07/2018	Finances	Le Maire
12/07/2018	Convention pour l'organisation d'ateliers musicaux au Multi-accueil Korczak	350,00 €HT	31/07/2018	Petite Enfance	Le Maire
19/07/2018	Convention de formation professionnelle continue n°2018-2753	599 €TTC	30/07/2018	DRHJMAP	Le Maire
20/07/2018	Prolongation du contrat de service Espace Citoyen Premium y compris Arpège Diffusion avec la Société ARPEGE	Licence Web : 13 695 €HT Maintenance : 500,71 €HT	26/07/2018	DGS	Le Maire
30/07/2018	Signature d'un contrat de concession d'un droit d'utilisation non exclusif et maintenance du logiciel EXTENSO CLOUD	Droit d'utilisation : 2 640 €TTC Maintenance : 1 920 €TTC/an	07/08/2018	Police Municipale	Le 2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
31/07/2018	Protocole d'intervention en vue de la réalisation d'examens de laboratoire pour la mairie de Juvisy-sur-Orge	-	06/08/2018	DRHJMAP	Le Maire
01/08/2018	Modification de la régie de recettes « horodateurs »	-	08/08/2018	DRHJMAP	Le Maire
13/08/2018	Avenant modificatif n°1 à la convention entre le Ministère de la Justice, la Commune et l'Agence Nationale des Titres Sécurités relative à l'adhésion de la commune aux échanges dématérialisés de données d'état civil.	-	20/08/2018	Population	La 3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
02/08/2018	Convention simplifiée de formation professionnelle	490,00 €HT 588,00 €TTC	06/08/2018	DRHJMAP	Le Maire
09/08/2018	Convention de partenariat entre l'Association « Fann'Arz » et la Ville de Juvisy-sur-Orge pour le projet de danse contemporaine destiné aux élèves de l'école maternelle Saint-Exupéry	3 000,00 €TTC	14/08/2018	Education-Jeunesse	Le 2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire

### Finances, Contrôle de Gestion et Prospective

#### 1) Admissions de créances en non-valeur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

DECIDE d'admettre en non-valeur des créances pour un montant de 7 554,54 €, soit les créances des années 2013 à 2015 dont :

- 4 920,64 € au titre de la liste n°3320400232
- 2 635,90 € au titre de la liste n°3319780532

DIT que la dépense est inscrite au budget 2018 au chapitre 65.

- 2) Budget Ville – Exercice Budgétaire 2018 – Décision Modificative n° 2  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (27 POUR, 2 CONTRE : C. MOUTTE, M. BENAILI),

APPROUVE la Décision Modificative n° 2 présentée ci-dessus.

DIT que Monsieur le Maire et Monsieur le Receveur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Direction Ressources Humaines, Juridique, Modernisation de l'Action Publique

- 3) Convention entre le représentant de l'Etat et la Commune de Juvisy-sur-Orge pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (26 POUR, 3 ABSTENTIONS : P. SALVI, C. MOUTTE, M. BENAILI),

DECIDE de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires de la Commune de Juvisy-sur-Orge au contrôle de légalité.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention entre le représentant de l'Etat et la Commune de Juvisy-sur-Orge pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat, tout document y afférent, et prendre toutes les dispositions nécessaires à sa mise en œuvre.

PRECISE que cette convention a une durée d'un an à compter de sa signature, et est reconduite d'année en année par reconduction tacite.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la Commune.

- 4) Convention relative au service commun de la commande publique entre l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et les communes de Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste et Morangis  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

APPROUVE les termes de la convention relative au service commun de la commande publique entre l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et les communes de Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste et Morangis.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tout acte destiné à en assurer l'application.

DIT que la Ville de Juvisy-sur-Orge participera financièrement aux frais de fonctionnement du service commun de la commande publique à hauteur de 1 poste Equivalent Temps Plein de gestionnaire, soit 45 000 €, ainsi qu'aux frais d'insertion en fonction du nombre de marchés constaté.

DIT que la dépense sera inscrite au budget.

- 5) Groupement de commande pour la fourniture de carburant et fuel  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

RAPPORTE la délibération n°2018-55 du Conseil Municipal en date du 21 juin 2018 portant groupement de commande pour la fourniture de carburant et fuel.

APPROUVE les termes du projet de convention annexé à la présente délibération, visant à la constitution d'un groupement de commande entre l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et les communes de Juvisy-sur-Orge, de Savigny-sur-Orge, de Villeneuve-Saint-Georges et de Viry-Châtillon, pour la passation d'un marché public concernant la fourniture de carburant.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents y afférents.

PRECISE que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

CHARGE Monsieur le Maire ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

DESIGNE Madame Chantal POMMEREAU, titulaire, et Monsieur Francis SAINT-PIERRE, suppléant, pour siéger à la CAO du groupement de commande.

6) Modification n° 3 du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

DECIDE,

D'approuver les créations suivantes :

- 1 poste permanent de rédacteur territorial à temps complet - recrutement d'un emploi de Coordinateur Enfance

Ce poste sera pourvu prioritairement par voie statutaire par un agent titulaire du cadre d'emploi des rédacteurs de la fonction publique territoriale mais il pourra être pourvu sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. En effet, il pourra être fait appel, dans ce cadre, à un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée de 1 an renouvelable expressément une fois dans la limite d'une durée totale de 2 ans sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La rémunération sera annexée sur la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire en vigueur, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie B. La nature des fonctions, la spécificité du poste, nécessitent un profil adapté en termes de diplôme (Bac à Bac+2) et/ou d'expérience professionnelle d'au minimum 2 ans.

- 1 poste permanent de rédacteur territorial à temps complet - recrutement d'un responsable des activités éducatives et péri-éducatives

Ce poste sera pourvu prioritairement par voie statutaire par un agent titulaire du cadre d'emploi des rédacteurs de la fonction publique territoriale mais il pourra être pourvu sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. En effet, il pourra être fait appel, dans ce cadre, à un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée de 1 an renouvelable expressément une fois dans la limite d'une durée totale de 2 ans sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La rémunération sera annexée sur la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire en vigueur, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie B. La nature des fonctions, la spécificité du poste, nécessitent un profil adapté en termes de diplôme (Bac à Bac+2) et/ou d'expérience professionnelle d'au minimum 2 ans.

- 1 poste permanent d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet - recrutement d'un emploi d'ATSEM

Ce poste sera pourvu prioritairement par voie statutaire par un agent titulaire du cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles de la fonction publique territoriale mais il pourra être pourvu sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. En effet, il pourra être fait appel, dans ce cadre, à un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée de 1 an renouvelable expressément une fois dans la limite d'une durée totale de 2 ans sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La rémunération sera annexée sur la grille indiciaire des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et le régime indemnitaire en vigueur, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C. La nature des fonctions, la spécificité du poste nécessitent un profil adapté en termes de diplôme (CAP petite enfance) et/ou d'expérience professionnelle d'au minimum six mois dans un poste similaire.

- 2 postes permanents d'adjoint administratif à temps complet - recrutement de deux agents chargés de l'accueil, de l'information et de l'orientation du public

Ces postes seront pourvus prioritairement par voie statutaire par des agents titulaires du cadre d'emploi des adjoints administratifs de la fonction publique territoriale mais ils pourront être pourvus sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. En effet, il pourra être fait appel, dans ce cadre, à des agents contractuels recrutés à durée déterminée pour une durée de 1 an renouvelable expressément une fois dans la limite d'une durée totale de 2 ans sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La rémunération sera annexée sur la grille indiciaire des adjoints administratifs et le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité. La nature des fonctions et des missions nécessitent un profil adapté en termes de diplôme (CAP, BEP, Bac Pro accueil) et/ou d'expérience professionnelle d'au minimum six mois dans un poste similaire.

- 1 poste permanent d'adjoint administratif à temps complet - recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP)

Ce poste sera pourvu prioritairement par voie statutaire par un agent titulaire du cadre d'emploi des adjoints administratifs de la fonction publique territoriale mais il pourra être pourvu sur la base de l'article

3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. En effet, il pourra être fait appel, dans ce cadre, à un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée de 1 an renouvelable expressément une fois dans la limite d'une durée totale de 2 ans sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La rémunération sera annexée sur la grille indiciaire des adjoints administratifs et le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité. La nature des fonctions et des missions nécessitent une expérience d'au minimum six mois en qualité d'agent de surveillance de la voie publique.

- 1 poste permanent d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet – recrutement d'un poste d'équipier de cuisine.
- 1 poste permanent de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet – recrutement d'un instructeur des sols.
- 1 poste permanent de technicien à temps complet – avancement de grade pour 1 poste de responsable maintenance bâtiment - entreprise
- 4 postes permanents d'agent de maîtrise - avancements de grade pour :
  - 1 poste de chef d'équipe ATSEM et entretien,
  - 1 poste de responsable de la régie corps d'état second œuvre,
  - 1 poste d'agent de la signalétique et de la signalisation temporaire,
  - 1 poste d'agent de l'unité menuiserie/maçonnerie

D'approuver la transformation suivante :

- 1 poste permanent d'Educateur principal de Jeunes Enfants à temps non complet (80%) en 1 poste permanent d'Educateur principal de Jeunes Enfants à temps complet – recrutement d'un animateur (-rice) du Relais d'Assistants Maternels (RAM)

D'arrêter le nombre de postes figurant désormais au tableau des effectifs :

	Postes ouverts	Postes pourvus	Equivalents temps plein
Effectifs permanents	364	281	271,3

DIT que les crédits correspondants sont prévus au budget de la Commune : Chapitre 012.

DIT que cette délibération prend effet dès réception en sous-préfecture et affichage en mairie.

#### Service Education-Jeunesse

- 7) Convention pour la prise en charge temporaire des élèves exclus du Collège - Année scolaire 2018/2019  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (28 POUR, 1 ABSTENTION : C. MOUTTE),

APPROUVE la convention tripartite entre le Collège Ferdinand Buisson, l'Association EMERGENCE, et la Ville de Juvisy-sur-Orge, pour la prise en charge temporaire des élèves exclus du Collège durant l'année scolaire 2018-2019.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

- 8) Avenant n°2 à la convention entre les communes de Juvisy-sur-Orge et d'Athis-Mons relative au groupe scolaire Tomi Ungerer  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention entre les communes de Juvisy-sur-Orge et d'Athis-Mons relative au groupe scolaire Tomi Ungerer.

- 9) Convention de mise à disposition d'installations aquatiques du territoire « Piscine Suzanne Berlioux » 17 rue Jules Ferry - 91260 Juvisy-sur-Orge et/ou « Centre Aquatique les Portes de l'Essonne » 9 rue Paul Demange - 91200 Athis-Mons pour l'accueil des scolaires du 1<sup>er</sup> degré  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,



**AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention entre la Ville de Juvisy-sur-Orge et l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre portant mise à disposition d'installations aquatiques du territoire « Piscine Suzanne Berlioux » 17 rue Jules Ferry - 91260 Juvisy-sur-Orge et/ou « Centre Aquatique les Portes de l'Essonne » 9 rue Paul Demange - 91200 Athis-Mons pour l'accueil des scolaires du 1<sup>er</sup> degré.**

**DIT que les dépenses sont inscrites au budget.**

#### **Pôle Urbanisme et Foncier**

- 10) Opération 1/3 rue Wurtz - 6 rue Hoche : cession complémentaire d'un volume en sous-sol  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (26 POUR, 2 ABSTENTIONS : C. MOUTTE, M. BENAÏLI, 1 ne prend pas part au vote : P. SALVI),**

**DECIDE la cession complémentaire d'un volume en sous-sol, d'une emprise d'environ 120m<sup>2</sup>, tel que repéré « volume 1 » au plan joint, pour un montant de 10 000 € (dix mille euros).**

**AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes démarches et à signer tous actes rendus nécessaires pour l'accomplissement de la vente.**

**DIT QUE la recette est inscrite au budget de l'exercice 2018.**

- 11) Contrat de location à long terme pour 44 emplacements de stationnement situés dans le parc public Condorcet au bénéfice de la société ARKADEA  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (26 POUR, 2 ABSTENTIONS : C. MOUTTE, M. BENAÏLI, 1 ne prend pas part au vote : P. SALVI),**

**DECIDE de contracter une location à long terme pour une durée de 15 ans, avec la société ARKADEA, pour 44 emplacements de stationnement dans le parc public Condorcet.**

**DIT QUE la société ARKADEA règlera, à la livraison de l'opération immobilière, un montant de 158 400 euros pour les 44 emplacements de stationnement pour toute la durée du contrat.**

**AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de location tel qu'annexé à la présente délibération.**

**DIT QUE la recette sera inscrite au budget de l'exercice correspondant à la livraison du programme immobilier.**



La séance est levée à 22h01.



Le Maire

Michel PERRIMOND